

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 5 FÉVRIER 1976

VÉRIFIER AU MOMENT DE LA  
DÉCLARATION



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX AFFAIRES  
EXTÉRIEURES, L'HONORABLE  
ALLAN J. MACÉACHEN,  
À LA CHAMBRE DES COMMUNES

---

"LA CONFÉRENCE SUR LA  
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE  
INTERNATIONALE"



Je suis heureux de pouvoir vous faire part des progrès réalisés dans l'amorce du dialogue entre pays industrialisés et en développement à la Conférence sur la coopération économique internationale. Lors des deux réunions auxquelles j'ai participé à Paris en qualité de coprésident de la Conférence, j'ai eu le plaisir de travailler avec mon homologue, M. Manuel Perez Guerrero, ministre d'Etat du Venezuela aux Affaires économiques internationales. Notre collaboration est étroite depuis le début et j'aimerais rendre ici hommage à sa sagesse, à ses connaissances ainsi qu'à son discernement.

La Conférence sur la coopération économique internationale constitue une innovation en diplomatie internationale. Elle rassemble 27 participants: 19 pays en développement et huit pays industrialisés, dont la Communauté européenne. Des pays en développement, sept font partie de l'OPEP, tandis que les douze autres sont des pays importateurs de pétrole. On a ainsi voulu que les membres de la Conférence soient représentatifs des intérêts de la communauté internationale. Il faut évidemment faire abstraction de l'Europe de l'Est et de la Chine qui ne participent pas à la Conférence.

L'utilisation de coprésidents des deux groupes pour diriger la Conférence et ses commissions est une innovation dans ce genre de conférence. Le choix de membres représentatifs, bien qu'en nombre restreint, est une garantie que tout consensus obtenu à la Conférence est largement acceptable à la communauté internationale. Un tel choix permettra peut-être aussi de remplacer les discussions, fortement politisées et souvent stériles, sur les problèmes économiques internationaux par un examen pragmatique et systématique des questions complexes que la rhétorique ne peut résoudre. La limitation du nombre de participants peut aussi favoriser une meilleure compréhension et, par conséquent, une approche plus directe de problèmes bien définis.

Les influences diverses qui ont façonné cette Conférence se reflètent d'ailleurs dans ses caractéristiques. D'abord, une réaction devant le quadruplement des prix du pétrole à la fin de 1973, l'initiative s'est transformée au cours des deux années suivantes en une conférence mandatée pour étudier, outre les problèmes liés à l'énergie, bon nombre des grands problèmes économiques mondiaux. La Conférence se penchera sans aucun doute sur la transformation du système économique mondial réclamée par les pays en développement aux Nations Unies. Depuis les premières retombées du renchérissement pétrolier, le Canada s'est fait l'avocat d'un tel dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs et a insisté tout particulièrement pour qu'on y invite les "victimes innocentes", que sont les pays en développement les plus durement touchés. Je suis donc très heureux qu'on puisse véritablement parler de la Conférence comme d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement, entre producteurs et consommateurs de pétrole et autres matières premières.

Au cours de l'année, la Conférence s'efforcera de faire le consensus sur différents points cruciaux dans les domaines de l'énergie, des matières premières, du développement et des affaires financières. J'espère qu'elle apportera ainsi une contribution positive à une nouvelle ère de coopération économique internationale, aussi bien en favorisant une meilleure compréhension de part et d'autre qu'en stimulant les travaux en cours au sein d'autres instances telles que la CNUCED, l'ONUDI, le GATT, la FAO, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

La réunion ministérielle, ouverte par le président Giscard d'Estaing en décembre et que Monsieur Perez Guerrero et moi-même avons présidée a rassemblé des ministres des 27 pays membres de la Conférence. Nous avons convenu de créer quatre commissions (sur l'énergie, les matières premières, le développement et les questions financières), chacune composée de 15 membres, dont cinq représentent les pays industrialisés et dix les pays en développement. Nous sommes tombés d'accord sur le choix des coprésidents de chaque commission et avons approuvé les principes directeurs devant régir les travaux de la Conférence.

Lors d'une réunion subséquente, tenue la semaine dernière, Monsieur Perez Guerrero et moi-même, en qualité de coprésidents de la Conférence, ainsi que les huit coprésidents des quatre commissions avons passé en revue les préparatifs des travaux des commissions. Nous avons convenu que, d'ici juillet, chaque commission se réunirait cinq fois et nous avons formulé certaines recommandations concernant la durée des réunions, la participation d'observateurs et l'élaboration d'autres procédures. Même si les premières réunions des commissions porteront vraisemblablement sur des questions d'organisation et de procédure, je crois qu'elles s'attaqueront assez rapidement aux questions de fond. Des hauts fonctionnaires des 27 pays membres pourraient se réunir dans environ cinq mois, probablement en juin, pour évaluer les progrès accomplis par les commissions. On s'attend qu'une réunion ministérielle soit convoquée en décembre prochain pour mettre fin aux travaux des commissions.

Les deux coprésidents de la Conférence ont un rôle particulièrement délicat à jouer. Bien que tous les participants de la CCEI soient disposés à aborder les travaux de la Conférence avec une attitude positive et coopératrice, il ne faut pas oublier que les perceptions et les intérêts des pays industrialisés, des pays en développement et des pays membres de l'OPEP sont souvent fort divergents. Dans une certaine mesure, le choix de deux coprésidents a été fonction de cette réelle diversité d'intérêts et, en conséquence de la difficulté de fournir un leadership sensibilisé tant aux problèmes du groupe des huit, les nations industrialisées, qu'à ceux du groupe des 19, les pays en développement. Cette coprésidence symbolise la détermination des pays membres à travailler ensemble et à se partager la responsabilité de ses résultats. Tout comme il incombe à Monsieur Perez Guerrero et à moi-même de veiller à ce que les travaux de la

Conférence se déroulent d'une manière ordonnée et constructive, de même les coprésidents de chaque commission doivent orienter les travaux de leur commission vers des solutions qui soient globalement recevables par la communauté internationale, dans laquelle il faut compter les pays qui ne participent pas à la Conférence. J'ai, bien sûr, travaillé en étroite collaboration avec Monsieur Perez Guerrero pour atteindre ce but, et je suis convaincu que les coprésidents des commissions feront également équipe.

Le Canada participe aux travaux de deux commissions, l'une sur l'énergie, l'autre sur le développement. Au sein de la commission pour l'énergie, le dialogue portera sans doute sur des questions délicates telles que le prix du pétrole, l'indexation et la sécurité des approvisionnements. Nous espérons qu'il conduira à une stabilité plus grande du marché mondial du pétrole, facilitant ainsi la planification et le développement ordonnés du secteur énergétique canadien. J'ai également bon espoir que le dialogue contribuera de façon concrète à la solution des problèmes des pays en développement les plus gravement touchés par l'augmentation des prix du pétrole et des prix d'autres produits.

Je suis particulièrement heureux que le Canada participe aux travaux de la commission sur le développement. Comme vous le savez, l'attitude du Canada sur les questions de développement lui a valu beaucoup de respect dans le Tiers Monde. Je puis vous assurer que le Canada conservera son attitude positive au sein de la commission sur le développement qui se penchera sans doute sur un large éventail de questions dans des secteurs-clés tels que l'aménagement agricole et la production alimentaire, la coopération industrielle et technique, la libéralisation des échanges et l'aide publique au développement.

Le Canada n'est pas membre des commissions sur les matières premières et les questions financières. Comme celles-ci étudieront probablement un certain nombre de questions essentielles comme la stabilisation des prix des produits de base et des recettes d'exportation de ces produits ainsi que les grandes questions financières internationales, leurs délibérations sont pour nous d'un intérêt capital. Nous suivrons donc attentivement leurs travaux par l'intermédiaire des observateurs que nous y détacherons. Nous avons également l'intention de nous entretenir fréquemment avec nos collègues de la Conférence qui sont membres de ces commissions.

Je crois que nous avons bien démarré. Le Canada s'est vu confier une part importante de la définition de ce nouvel instrument de coopération internationale. Nous pouvons sans doute en tirer une certaine satisfaction, mais cette tâche est aussi un défi que nous devons nous efforcer de relever.